

# Le Chapetois

*Bulletin municipal*

*Janvier 2018*



## Edito du Maire



Chères Chapétoises, chers Chapétois,

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018. Qu'elle voit se réaliser vos projets personnels et professionnels.

En fin d'année, il est d'usage de faire une rétrospective sur les douze derniers mois. Je ne retiendrai que quelques faits.

Les français ont élu un nouveau président de la République, jeune, innovant dans ses intentions de gouverner. Nous ne pouvons que lui souhaiter de réussir dans le redressement de la France, en matière économique, financière, éducative, etc... Il sera pour cela aidé par de nouveaux députés, adhérents d'un nouveau parti. Nous leur souhaitons d'être inventifs et de prévoir la France de demain notamment en matière de transition énergétique. Ces élections ont vu le retrait assez net des partis traditionnels qui n'ont rien vu venir.

L'école est équipée d'un nouveau parc informatique qui semble donner satisfaction au directeur de l'école et aux élèves bien entendu. Un TNI (Tableau Numérique Interactif) a été installé dans la classe de Mme Eponville. Ainsi donc les trois classes de primaire disposent de cet équipement qui permet d'appliquer de nouvelles méthodes pédagogiques avec un outil moderne.

Les contreforts et le portail de l'église ont été rénovés. Des pierres ont été remplacées, les joints ont été refaits. Ce travail permet une consolidation du bâtiment et limite les infiltrations d'eau dans les murs. Le portail était dégradé, des pierres risquaient de tomber. Il a été refait dans les règles de l'art ainsi donc l'accès à l'église est sécurisé. La préservation du patrimoine fait partie des charges de la commune.

L'enquête publique relative au PLU est close. Le commissaire enquêteur a rendu son rapport consultable en mairie. Il a entendu la principale critique des Chapétois qu'il a exprimé en ces termes : « *j'é mets un avis favorable au PLU mais j'é mets également une grande réserve vis-à-vis de l'OAP du Mitan tant que les problèmes de circulation dans Chapet ne seront pas réglés* ». Je vais bien entendu relayer cet avis vers le Président du Conseil Départemental pour qu'il mette en œuvre la déviation dont la commune a besoin.

Dans cette rétrospective, je ne peux pas ne pas avoir une pensée pour deux grands personnages français qui nous ont quittés il y a quelques semaines. Johnny Hallyday d'abord qui s'est fait connaître sur les ondes quand j'avais 10 ans. Avec les « Chaussettes Noires » et les « Chats Sauvages », Johnny nous a fait danser le « twist » puis le « rock'n roll ». Il nous a fait aimer le blues, le jazz, « toute la musique que j'aime ». Adieu Johnny, mais grâce à tes nombreuses chansons, tu resteras dans le cœur des français pour longtemps.

Adieu également à un autre monument, Jean d'Ormesson, grand artiste de la littérature française du XXème siècle, grand philosophe, grand académicien, grand amoureux de la vie comme Johnny.

*« J'ai beaucoup ri. J'ai ri du monde et des autres et de moi. Rien n'est très important. Tout est tragique. Tout ce que nous aimons mourra. Et je mourrai moi aussi. La vie est belle » (tiré de son livre C'était bien, éd. Gallimard)*

Bonne année 2018 avec sérénité et bonne santé.

*Votre Maire, Jean-Louis Francart*

### Horaires de la Mairie

Lundi : Fermé sur RDV

Mardi : 9h - 12h - AM - Fermé sur RDV

Mercredi : 9h-12h et 13h30-17h

Jeudi : Fermé sur RDV

Vendredi : 9h-12h - AM - Fermé sur RDV

Samedi : 9h-11h30 se renseigner

## Brèves de village...Brèves de village...Brèves de village...Brèves de...

### Cérémonie du 11 novembre

C'est par la pluvieuse et froide matinée du 11 novembre que nous nous sommes rassemblés au monument aux morts pour commémorer le souvenir de ceux qui ont payé de leur sang le prix de notre liberté.

Aux côtés de Mme Zammit-Popescu, conseillère départementale et maire de Meulan en Yvelines, de M Bruno Milienne, député de la circonscription, des membres du conseil municipal, des enfants du village étaient venus se joindre à nos « anciens » simplement pour ne pas oublier.



### Le soir où l'arbre magique s'alluma...

Il en aura fallu des bras – ceux de M le Maire, d'Eric, de Jean-Luc, de chapétois bénévoles – et beaucoup d'énergie pour ériger ce magnifique arbre magique de Noël sur le parvis de la mairie.

Mais quelle belle récompense d'entendre petits et grands s'exclamer « oh que c'est beau ».

Bien sûr certains « grognons » ont trouvé ça trop...ou pas assez...qu'importe car rien ne saurait les satisfaire.

Alors merci ; oui merci d'avoir rallumé la magie de Noël dans nos yeux et de nous avoir rendu, pour quelques jours, nos cœurs d'enfants.



### Billet d'humeur...

Marre, il y en a marre de ne plus pouvoir emprunter les trottoirs ou les allées herbées du village sans marcher dans la M....

Inutile de pester contre nos amis à quatre pattes car seuls leurs maîtres sont à incriminer !

Que dire de ceux qui tournent la tête et passent ensuite leur chemin quand toutou a fait ses besoins....

Que dire de ceux qui ramassent les déjections mais laissent fort gentiment leur « sac à crottes » dans les caniveaux ou les bacs à fleurs du village ; comptant sans doute que d'autres les mettront à la poubelle...

Ce comportement illustre le manque de respect que vous témoignez à votre animal, à vos congénères et avant tout à vous même !!!

En 2018, soyez citoyens et respectueux... **RAMASSEZ !!!!**

Signé : une maîtresse de quatre pattes en colère !



## *Brèves de village...Brèves de village...Brèves de village...Brèves de...*

### **Voirie**

Réalisé en 2017 : pas de grand travaux car GPSO a bloqué l'ensemble des projets de la communauté urbaine.

Mise en place d'une barrière forestière en haut de la rue des Caves ferronnières ;

Mise en place de potelets sur les trottoirs pour sécuriser les piétons ;

Création d'un laissez passer rue de Brézolles –rue de la vallée Barbé ;

Création d'un point lumineux à l'entrée du Chemin Notre Dame des Neiges ;

Création éclairage et ralentisseur chemin des Chainées ;

Divers travaux de rebouchage dans les rues du village.

---

### **Colis de Noël**

Le vendredi 10 décembre, par un froid glacial, notre Mère Noël locale (Francine Billoué) accompagnée de son dévoué et facétieux lutin (Jean-Luc) ont distribué le colis de Noël à nos aînés âgés de 75 ans et plus.

Une valisette (simple ou double pour les couples) garnie de douceurs salées et sucrées ou un coffret de soins (pour ceux de nos aînés qui résident en établissement) leur a été offerte au nom de la municipalité afin de leur souhaiter à tous de douces, heureuses et gourmandes fêtes de fin d'année.



# Brèves de village... Brèves de village... Brèves de village... Brèves de...

## Informations sécurité

La gendarmerie nationale diffuse des informations relatives à la sécurité des personnes et des biens sous forme de plaquettes informatives.

N'hésitez pas à en prendre connaissance sur le site internet de la commune et pour la sécurité de tous, restez vigilants !!!

Contre les cambriolages, les vols et les réflexes !

### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

**Vous vous absentez ?**  
Bénéficiez de **L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES** : faites surveiller votre domicile par les services de gendarmerie.

Le bon réflexe pour être informé de toute anomalie en votre absence.  
Informations et inscriptions dans votre brigade de gendarmerie.  
Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

**DU 01<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE**



8704 BOCQUEVILLE - 01 34 75 50 04

**VOUS CONSTATEZ UN CONTENU SUSPECT OU ILLICITE SUR INTERNET**

Signalez-le sur le site dédié : **PHAROS**

Plate-forme d'**H**armonisation, d'**A**nalyse, de **R**ecoupement et d'**O**rientation des **S**ignalements

[internet-signalement.gouv.fr](http://internet-signalement.gouv.fr)



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Portail officiel de signalement des contenus illicites de l'Internet

8704 BOCQUEVILLE - 01 34 75 50 04

## Elagage des arbres et haies. Désherbage

Certaines règles nécessitent d'être rappelées concernant l'élagage des arbres et des haies.

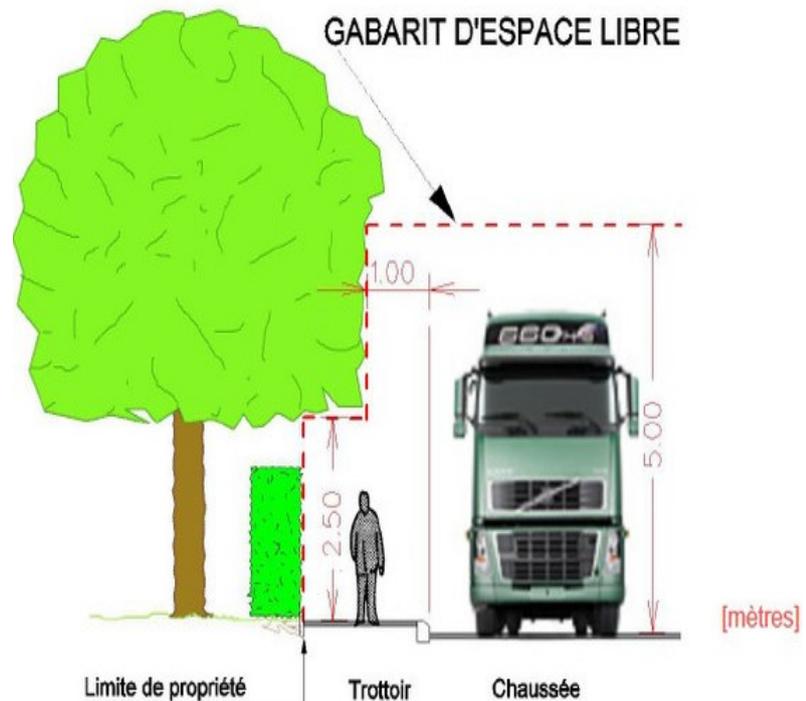
\* Les branches des arbres et arbustes ne doivent pas déborder sur la propriété du voisin ou sur le trottoir. La taille est quasiment nécessaire tous les ans et doit se faire nettement à la limite de propriété.

\* La hauteur des haies en bordure de chaussée ne doit pas dépasser 2 m (comme une clôture ou un portail).

\* Les lignes électriques et téléphoniques doivent être dégagées pour éviter des coupures de courants ou de téléphone en cas de fort vent .

Les produits phytosanitaires sont interdits sur le domaine public. Nous sollicitons donc tous les riverains pour désherber leur trottoir afin de garder un village propre. Certains disent que cela fait « campagnard » de voir pousser de l'herbe. Certes mais il n'est pas non plus nécessaire de se laisser envahir.

Merci de votre contribution.

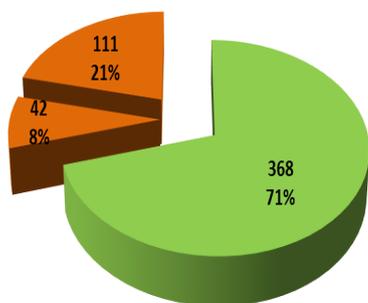


## Travaux d'enfouissement de réseau, rue de la Grève

Avec la contribution de la communauté urbaine GPS&O et du Syndicat des Energies des Yvelines (SEY), nous projetons l'enfouissement des réseaux aériens (électricité et téléphone), rue de la Grève. La préparation du dossier est un peu longue mais les choses avancent. Nous en profiterons pour aménager les trottoirs et installer des barrières de sécurité, à proximité de l'école.

## Fibre optique - Chapet 2.0

### 71% d'éligibilité Fibre Optique



■ Logements éligibles

■ Reste à faire

- Date d'ouverture commerciale le 13/09/2017
- 368 logements raccordables à date
- 42 logements supplémentaires en cours d'éligibilités

L'opérateur Orange nous a récemment informé de l'avancée des travaux de déploiement de la fibre dans le village. C'est désormais 368 foyers qui sont raccordables ce qui représente un taux de couverture de plus de 70 %.

Gageons que les derniers raccordements ne tarderont pas à être effectués, faisant enfin entrer notre village dans l'ère numérique !

Orange poursuit le déploiement de la fibre optique. Ce déploiement semble un peu aléatoire mais Orange (ou son sous-traitant) rencontre parfois des difficultés qui nécessitent un délai, quand il faut changer un poteau par exemple ou qu'il faut l'aval de ERDF quand la ligne s'accroche à un poteau ERDF.

L'école et le centre de loisirs devraient être raccordés courant 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Pour suivre le déploiement de la fibre sur Chapet : <https://observatoire.francethd.fr/>

## Cérémonie des vœux

Ce dimanche 7 janvier, dans un foyer rural magnifiquement décoré, Monsieur Le Maire entouré d'une partie des membres du conseil municipal a présenté ses vœux aux élus locaux ( Mme la Sénatrice, Mme et Messieurs les Conseillers Départementaux ; Messieurs les Maires ou adjoints des communes voisines), aux représentants des corps constitués (Pompiers et Gendarmerie), à ceux des associations, aux acteurs de l'économie locale, aux bénévoles du village.

Cette cérémonie est traditionnellement l'occasion de remettre les médailles du travail. Cette année, quatre chapétois ont été mis à l'honneur.

♦ pour 30 ans d'activité, Mme Consuelo Turle et Mr Thierry Lambert ont reçu la médaille Vermeil

♦ pour 40 ans d'activité, Mme Claudine Ghione et Mr Fabrice Rault ont reçu la médaille Or.

Félicitations à eux !

La cérémonie, simple et authentique s'est ensuite poursuivie autour d'un buffet raffiné et gourmand préparé par Jean-Noël Vongkorad et son épouse, les nouveaux restaurateurs du village.



*M. Chaloyard*

## Le 35<sup>ème</sup> cross de Chapet dans une ambiance estivale



**86 coureurs** au départ âgés de **5 à 74 ans**, environ **643 km cumulés parcourus** et **zéro abandon**.  
Des centaines d'encouragements, quelques « bravo maman » ...

La 35<sup>ème</sup> édition du Cross de Chapet s'est déroulée dans une ambiance quasi estivale. Ce dimanche 15 octobre, les athlètes de la région ainsi que les chapétois les plus sportifs ont défié le bitume et les chemins de notre village. Chacun à leur niveau, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Une bonne leçon de courage, de dépassement de soi et de satisfaction personnelle que l'on pouvait lire sur les visages une fois passée la ligne d'arrivée - qu'ils ont tous réussie à franchir.

Les meilleurs temps de la course des 10 km ont été réalisés par Guylaine SIMON (51 ans), représentante de la Foulée de Saint Germain-en-Laye et par Bertrand GENGE (35 ans), représentant le Verneuil AC. Ils ont, respectivement, achevé la course en 46 min 4 sec et 33 min 39 sec.

Sont, également, montés sur la première marche du podium :

pour la course de 1,3 km,

dans la catégorie Ecole d'Athlétisme, Juliette DIDELOT pour les filles et Evan AMSING, pour les garçons

dans la catégorie Poussin, Mathilde DIDELOT pour les filles et Louis LINDEBERG pour les garçons

pour la course de 2,6 km,

dans la catégorie Benjamin, Alice LE DOUARON et Julien GABELLE

pour la course de 6,6 km,

dans la catégorie Cadet, Vincent BOULERNE.

**BRAVO à eux et à tous les autres coureurs**, l'essentiel étant de participer !!!

L'organisation de cet évènement et surtout sa sécurité nécessitent un nombre important de **bénévoles**. Les habitués ainsi que de nouvelles recrues ont répondu à nos appels. **L'équipe de Chapet'ille les remercie chaleureusement** et plus particulièrement Baldomero, le chef d'orchestre du Cross de Chapet. Nous remercions également les **services administratifs et techniques** de la ville qui nous soutiennent lors de toutes nos manifestations.

*L'équipe de Chapet'ille*

## Projet EOLE

Le projet du prolongement du RER E vers l'ouest (Eole) est enfin sur les rails. Les travaux les plus visibles ont commencé à Poissy pour ce gigantesque chantier qui va permettre de relier Mantes-la-Jolie à La Défense en 40 minutes.

Les futures rames sont commandées, le calendrier des travaux est arrêté et les gares, à l'image de celle de Mantes-la-Jolie, ont commencé leur métamorphose. Pour recevoir le RER E et ses 620 000 voyageurs par jour, la SNCF va opérer d'importants travaux de rénovation et réaménagements sur les 47 km de voies, de Houilles-Carières à Mantes-la-Jolie, creuser un tunnel de 8km entre Nanterre et Hausmann-Saint-Lazare via La Défense et créer trois nouvelles gares : Porte Maillot, La Défense-CNIT et Nanterre-la-Folie.

Plus proche de nous, EOLE s'arrêtera en gare de Verneuil-Vernouillet et en gare des Clairières-Verneuil. Si la portion la plus proche de Paris doit être mise en service en 2022, il faudra attendre 2024 pour voir le premier RER E près de chez nous.

---

## Autour du projet EOLE

Un club d'entreprises dénommé ESSOR, pour 'Entreprises Seine-et-Oise & Réseaux' a été dernièrement créé. Le Président d'Essor, Paul-Marie Edwards (groupe Safir, fabricant de portails automatiques) a expliqué : « Essor sera le partenaire du Département et de GPS&O pour les grands projets à venir qui intéressent les entreprises tels que la création d'un restaurant et de crèches interentreprises ou la mise en place des incubateurs de start up. »

Si l'objectif principal du club reste de développer les relations commerciales entre les membres adhérents, Essor s'est déjà positionné pour devenir l'animateur du Club Eole, autre club que le Département des Yvelines crée avec la SNCF. La première rencontre a eu lieu le 21 Novembre dernier.

Si ces clubs vous intéressent dans le cadre du développement ou la création de votre entreprise, voici l'adresse :

[contact@clubeolevalleedeseine.eu](mailto:contact@clubeolevalleedeseine.eu)

*V. Laborde*

---

## Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN)

SNCF avance dans la concertation et dans la préparation de son projet de ligne nouvelle grande vitesse, entre Paris et la Normandie. Son dernier Copil, composé de représentants de la SNCF et de la préfecture d'Ile-de-France, s'est tenu le 27 octobre 2017 et a choisi un des trois tracés Sud que le conseil municipal de Chapet avait rejeté.

La carte ci-contre montre la zone de passage envisagée. Le conseil municipal a réitéré son opposition à ce tracé. Nous n'avons pas plus de précision mais on peut penser que le tracé serait entre l'autoroute A13 et les communes d'Ecquevilly et de Bouaffle. Ce n'est qu'une hypothèse.

Selon SNCF, la prochaine étape du projet est l'élaboration d'un tracé en 2018-2019, avant le lancement d'une procédure de déclaration d'utilité publique, d'ici 2020.

### La future ligne Paris-Normandie



*J-L. Francart*

## *Informatique : le nouvel équipement de l'école*

Le parc informatique de notre école étant devenu obsolète, nous avons profité des vacances de la Toussaint pour le renouveler.

Un nouveau TNI (tableau numérique interactif) 3<sup>ème</sup> du côté élémentaire a également été installé dans la classe de Madame Eponville qui jusque là n'avait pas encore pu être équipée compte- tenu du coût de ces nouveaux « outils ».

Une formation aux fondamentaux de l'interactivité a ensuite été dispensée aux enseignants le 15 novembre, par la société Adequate, fournisseur et installateur de tout ce matériel.



Ainsi 15 ordinateurs (tour+ écran+ clavier + souris ) ont été mis en place dans la salle dédiée à cet usage. L'arrivée prochaine de la fibre (courant 1er trimestre 2018) permettra aux enseignants et aux enfants connectés à leur époque, de travailler dans des conditions optimum pour, nous l'espérons, leur plus grand plaisir !

Un contrat de maintenance a été signé afin d'effectuer un suivi et/ou les réparations de ce nouvel équipement .

*F. Billoué*

---

## *Un nouveau restaurant à Chapet*



Comme vous le savez sans doute, le nouveau restaurant du village « Ô copains d'abord » a ouvert ses portes.

Jean-Noël Vongkorad, son épouse et son cuisinier Pascal vous accueillent dans une ambiance chaleureuse et détendue et vous proposent une cuisine traditionnelle « maison » élaborée à partir de produits frais.

L'esprit du « patron » est de faire de cet endroit un lieu de convivialité, un lieu de vie, un lieu de rencontre et de partage pour les habitants du village (et les autres...).

Aidons-le à gagner cet ambitieux pari en poussant la porte de son établissement et souhaitons d'ores et déjà longue vie « Ô copains d'abord »

Et pour adapter un peu librement la chanson du poète, gageons que...

*Non ce ne s'ra pas le radeau de la Méduse ce resto...on ira Ô copains d'abord , Ô copains d'abord !!!*

*M. Chaloyard*

## Histoire de Chapet : l'horloge et la cloche



**Première mairie - de 1789 à 1846 :** nous ne savons pas où elle était et à fortiori, si elle possédait une cloche et / ou une horloge

**Seconde mairie de 1846 à 1929 :**

\* Initialement la seconde mairie, de 1846 à 1886, ne comportait ni horloge ni cloche.

\* Cette lacune fut comblée en 1886 : entre janvier et mars de cette année-là, l'horloger Théophile Delalande de Saint Germain en Laye a équipé la mairie de Chapet, d'une horloge en encorbellement de toit sur sa façade ouest

\* Nous n'avons encore trouvé aucun document relatif à l'achat concomitant d'une cloche par la commune de Chapet, pour sa mairie. Mais sur une carte postale de la mairie datant d'avant 1899, il est possible de constater qu'une cloche ou plus exactement une clochette est fixée sur le toit, dans un berceau métallique simplissime

\* En 1891, le nouveau propriétaire du château de Bécheville aux Mureaux, ayant entrepris des travaux de rénovation conséquents, a décidé de se débarrasser du mécanisme d'horloge du château. C'est le maire Vallée (maire de 1893 à 1911) arrière-grand-père de Philippe Ghione (maire à son tour de 1989 à 1995) qui est allé lui-même chercher le mécanisme d'horloge au château de Bécheville, très certainement dès 1893.

\* Le mécanisme a probablement été entreposé, en attente de sa réinstallation. Toujours est-il qu'en 1902 ou 1903, des travaux ont été entrepris pour doter la mairie de Chapet, d'un mécanisme d'horlogerie, avec une pendule et un système automatique de mise en mouvement de la cloche. Le chantier a été confié à la société Henry Lepaute qui en a assuré la partie horlogerie, et la maîtrise d'ouvrage.

**Le mécanisme d'horlogerie**, en cuivre et acier, abrité par un meuble en bois verni massif, avec le système de poids pour son remontage, a été installé dans la salle du conseil municipal, et tous les maires successifs ont donc eu pour corvée chaque semaine, de procéder au remontage des poids et de remettre la pendule à l'heure aux deux changements d'heures annuels.

Rien ne permet de le préciser, mais le mécanisme d'horlogerie provenant du château de Bécheville est sans doute une fabrication Henry Lepaute, « horloger de l'Empereur », datant des années 1845 à 1850, tel celui existant encore de nos jours, au château de Chantilly. Il s'agissait donc pour la société Henry Lepaute, d'une réinstallation.

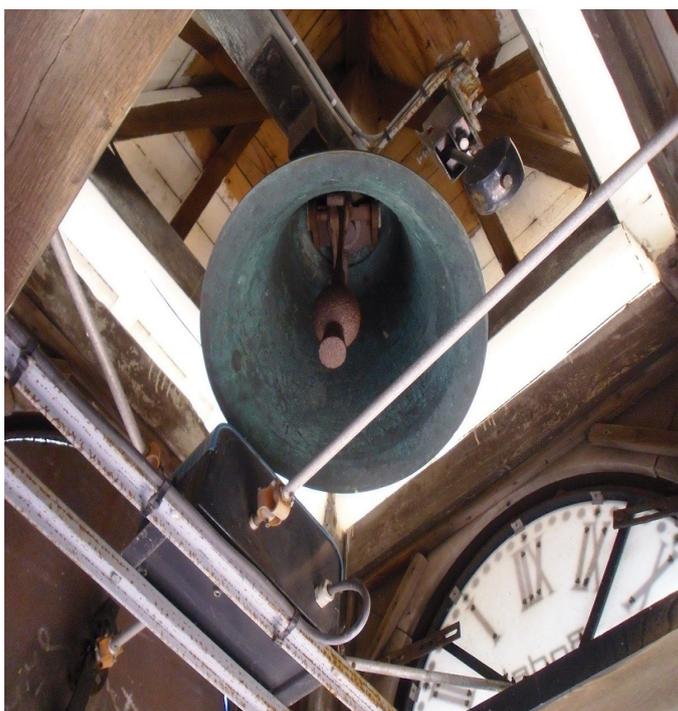


**Le clocheton de charpente** : à l'examen de la carte postale de la monographie de l'instituteur Varé, on ne peut être que frappé par la ressemblance entre le clocheton de charpente de l'église et celui de la seconde mairie, volonté ou coïncidence ? Ce clocheton est doté d'une horloge 4 faces, une à chaque point cardinal, chacune comportant le nom de l'horloger maître d'ouvrage, **la société Henry Lepaute**, et il abrite la cloche rapidement décrite ci-dessus appelée à rythmer la vie des habitants de Chapet. On peut penser qu'elle a été préférée à celle de l'église, en contrebas du village et de ce fait, assez peu audible dans certains quartiers et hameaux. .

**La cloche elle-même** : c'est une cloche en bronze, sur laquelle il est assez difficile de lire les inscriptions qu'elle comporte, en particulier celles de l'armoirie, mais avec un peu de patience, voilà ce qu'il est possible de découvrir :

**1902**

**Société des Etablissements L. HENRY LEPAUTE A PARIS**  
**F. FARNIER PÈRE ET FILS DIJON** (dans l'armoirie)



**Troisième mairie : de 1929 à l'époque actuelle :**

- La seconde mairie a donc été démolie en 1929, puis rebâtie en retrait de la rue de la Grève. Le clocheton de charpente a été rebâti lui aussi, mais pas tout-à-fait à l'identique, il est plus court de presque 80 cms par rapport au précédent, et son architecture n'est pas strictement la même.

- Le mécanisme d'horlogerie a été installé dans la salle du conseil municipal, au centre du mur nord, deux portes étroites aménagées dans le mur, de part et d'autre de l'horloge proprement dite permettent de remonter les poids. De nouveau les maires successifs ont eu pour corvée de procéder au remontage des poids (selon la tradition c'était le samedi matin), ce jusqu'à l'électrification du système dans les années 90.

L'horloge et la cloche ont été posés dans le clocheton de charpente à l'identique et la cloche a pu continuer à rythmer la vie des chapétois.

Extrait d'un texte de Gérard MOURDON tiré des chroniques Chapétoises du Cercle de Recherches Archéologiques et Historiques de Chapet

*D. Molina*

## La Maison des insectes

Ouverte depuis le mois de septembre, la Maison des insectes est l'équipement « phare » du Parc du Peuple de l'herbe. On peut y voir : papillons, mantes, fourmis, grillons, araignées et même.... scorpions ! Cet établissement est géré par la communauté urbaine et l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie). Le site de 800 m2 propose une exposition ludique et pédagogique s'adressant aussi bien aux passionnés qu'aux simples curieux.

### Localisation :

Maison des insectes du Parc du Peuple de l'herbe, 718 avenue du Docteur Marcel-Touboul à Carrières-sous-Poissy.



### Horaires d'ouverture

#### En période scolaire :

Les mercredis et samedis de 14h à 18h

#### Pendant les vacances :

du mardi au samedi de 14h à 18h

#### Toute l'année :

le 3<sup>e</sup> dimanche du mois de 11h à 18h



## Les dessous du Salon d'Automne ou la Ruche

Définition du dictionnaire : « la ruche est une habitation commune où règne une grande activité »

C'est avec les abeilles butineuses que le travail a débuté bien en amont de l'exposition, celle-ci étant l'aboutissement de multiples efforts conjugués.

Pour que cela fonctionne, il faut plusieurs mois à l'avance chercher et trouver la « matière première » car sans artiste ...pas de salon !

Certains sont prêts à exposer, habitués des lieux et de ce genre d'évènement, mais pour d'autres, plus timides, plus difficiles à convaincre, il faut y croire pour eux puisqu'ils doutent encore de leur « potentiel infini ».

La seconde étape consiste à organiser l'évènement, ce qui représente une grosse charge purement administrative et qui commence par le montage de l'affiche. Elle sera notre fil d'Ariane, notre charte graphique support à tous les documents concernant l'exposition : couverture du règlement, carton d'invitation, agrandie ou rétrécie selon les besoins des nombreux affichages destinés à faire passer l'information.

Elle fera ensuite la couverture du catalogue puis le fond des diplômes remis aux heureux élus sélectionnés par le public.

Au fil des jours les missions se répartissent entre les différents partenaires :

- les exposants, chargés de présenter 3 de leurs œuvres, peintures, sculptures ou photographies.
- les services techniques, dont la lourde tâche consiste à anticiper, prévoir et mettre en place toute l'installation matérielle, depuis le découpage des toiles noires et blanches, l'achat de tous les supports tels que chaînes et crochets, la disposition et l'accrochage des grilles (reconnus et empruntés par d'autres communes!) et surtout la superbe mise en valeur des œuvres par des éclairages nombreux, appropriés et si respectueux de tout ce qui est présenté !
- Le comité des Fêtes qui telles des abeilles nourricières, commande, achète, prépare, tartine, réchauffe, lave, installe tout ce qui pourra être consommé, tout au long de l'installation puis dégusté par les nombreux invités venus admirer les chef-d'œuvre.
- Et puis, et puis il y a les bénévoles ! de plus en plus rares et pourtant si précieux, efficaces, dévoués, toujours prêts à donner le coup de main utile et nécessaire !

Après plusieurs mois de préparation et pendant une semaine complète la ruche va se mettre à bourdonner ; chacun s'active, trouve sa place, pas de cris, mais des éclats de rire, pas de heurts mais une ambiance fébrile que des personnes unanimement déterminées s'appêtent à offrir à un public varié et en nombre lorsque s'ouvriront les portes de notre 31<sup>ème</sup> Salon d'Automne.

Ne vous fait-elle pas rêver notre ruche ?

Elle accueillait cette année et pour la 1ère fois, une invitée d'honneur : Madame Bénédicte Charpentier, peintre, sculpteure, photographe et auteure de trois livres à travers lesquels elle exprime son talent d'écrivain mais aussi et surtout ou elle nous expose son concept des « Trois énergies », méthode de dessin dont elle est l'initiatrice et qu'elle transmet à un large public à travers ses expositions, ses cours à Verneuil et dans son atelier bourguignon



Nous avons donc eu le plaisir d'exposer 80 œuvres réalisées par 21 artistes et les élèves des 5 classes de notre école Jacques Prévert.

6 sculptures, 57 peintures et 6 photographies ont ainsi participé au concours dont les heureux gagnants sont les suivants :



**Reflets toniques** - Nathalie Mounier  
Prix du Public *peinture*



**La Plage** - Matthieu Billoué  
Prix du Public *photo*



**Mon Trésor et Soriya** - Thérèse Rouquie  
Prix de la Municipalité



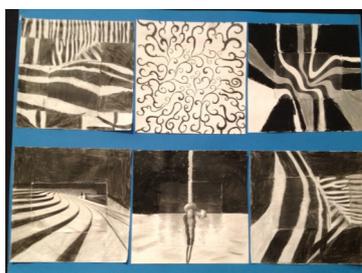
**Les Mains** - Véronique Dumont  
Prix du Public *sculpture*



**La Vouivre** - Anne Corby  
Prix de l'école



**Lévitacion** - Sylvie Dingival  
Prix du Conseil Départemental



Elèves de l'école Jacques Prévert - Prix des enfants

C'est par des remerciements que je terminerai cet article à :

-Madame Cécile Zammit-Popescu Conseillère Départementale et Maire de Meulan-en Yvelines

-Monsieur Yann Scotte Conseiller Départemental et Maire d'Hardricourt  
qui par leurs présences ont honoré notre salon ;

-Monsieur Jean-Louis Francart, Maire de Chapet, pour ses discours et sa confiance dans la nouvelle équipe organisatrice ;

-les conseillers ou adjoints : Magalie Chaloyard, Daniel Molina, Véronique Laborde, Jean-Luc Poupaux, pour leur présence ou leur aide avec un merci tout particulier à Madame Rosine Thiault pour son aide sans limite tout au long de ce salon ;

- à tous les artistes pour la qualité de leurs œuvres ;

- aux services techniques et administratifs : Mrs Eric Leclercq et Jean-Luc Kayser et à leurs bénévoles : Mrs Régis Joigneau, Rémi Ragot, Jean-Pierre Houis, Roland Quentin ; Mr Michel Sergent et Mmes Gwenaëlle Jehanno, Elodie Mauleon;

- au comité des fêtes Chapet'ille: Mmes Laure Dupuy-Blard, Sabrina Lechene, Stéphanie Legrand et à leurs bénévoles : Mme Patricia Joigneau, Baldomero et Martine Orza, Mmes Patricia Thomas, Virginie Gaze, Amélie Landes.

La directrice artistique du salon, Mme Francine Billoue, remercie Roland et Liliane Quentin et Mmes Annie Cuquel, Annie Bonnefond toutes les deux exposantes et présentes à toute l'installation .

*F. Billoué*

## Les associations chapetoises vous informent...



### Les Chapetons

L'association Les Chapetons vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2018. En décembre, nos tout petits se sont pris pour des elfes et ont redoublé d'efforts pour aider au mieux le Père Noël dans la fabrication des cadeaux. Ils ont pris plaisir à mettre la main à la pâte tant et si bien qu'ils ont décidé de jouer les Pères Noël pour leurs parents tout au long de l'année. Il n'y a pas d'âge pour faire plaisir.



V. Zimmer



### Le RAM

#### Le Relais Assistante Maternelle ou R.A.M

Le spectacle enchanteur organisé par le RAM le 12 décembre a été une réussite et nous a permis de fêter la fin de cette année 2017 dans l'émerveillement et la bonne humeur. Beaucoup de monde est venu pour partager ce moment. Les mamans ainsi que les assistantes maternelles étaient au rendez-vous, et les enfants étaient presque tous là.

Nous avons aussi profité en novembre dernier d'une séance de motricité avec Mme Langlois (psychomotricienne) permettant aux petits de multiples découvertes sur leurs capacités physiques en jouant avec les balles. Ils ont été très attentifs et se sont beaucoup amusés.

Le relais est un service gratuit à la disposition des parents, des assistantes maternelles agréées et des candidates à l'agrément. Le relais est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges.

#### Pour les parents :

C'est un point d'informations administratives sur tous les modes de garde des enfants de moins de 3 ans : recherche de mode de garde, aide et explication à la rédaction des contrats avec les assistantes maternelles.

#### Pour les enfants :

Un temps d'animation et d'éveil dans le centre de loisirs (rue de la grève)  
Chaque mardi matin, en période scolaire, entre 9h et 11h,  
Pour tous les enfants de Chapet de moins de 4 ans.

RAM Camaïeu tel : 01 34 75 52 17  
mail : [ram-ppe@orange.fr](mailto:ram-ppe@orange.fr)

G. Inizan

## Le temps libre



Une fin d'année bien remplie...

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier, nous nous sommes retrouvés au foyer rural où 45 d'entre nous ont partagé un excellent repas couscous dans une ambiance très chaleureuse.

Nous fêtons, comme chaque mois, les anniversaires de nos adhérents...en novembre, nous avons eu le plaisir de fêter les 90 ans de Léone et de partager à cette occasion, dans une atmosphère très amicale, un bon gâteau et le verre de l'amitié.

Le 10 décembre, notre traditionnel repas de fin d'année s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur...il a réuni 49 convives autour d'un déjeuner préparé et servi par notre traiteur habituel.

A vos agendas 2018 !!!

- l'assemblée générale du Temps Libre aura lieu le 16 janvier à 14 heures à la Renardière, elle sera suivie du partage de la traditionnelle galette des rois
- un loto sera organisé le 10/03
- le 15/04 nous organisons notre repas de printemps

Suivez nos informations sur le panneau lumineux de la commune et sur le site internet.



## Les Musicales de Chapet

EN AVANT LA MUSIQUE avec les MUSICALES de CHAPET

Ce dimanche 26 novembre, les Musicales de Chapet ont accueilli un quatuor de clarinettes, plaisamment nommé les « Anches Hantées », présenté à la télévision au côté de Jean-François Zygel ou de Rolando Villazon. Quinze ans d'existence pour cet ensemble : premier quatuor de clarinettes à être lauréat du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. En accord avec les musiciens, nous avons fait le choix de les entendre interpréter les « premiers mouvements » des différentes œuvres proposées. Ce morceau appelé souvent « sonate » est celui où le compositeur se dévoile et se révèle plus familier à nos oreilles.

Peu d'œuvres ont été composées spécifiquement pour clarinettes. Il s'agira donc de transcriptions et adaptations de créations écrites pour cordes par nos plus grands : Mozart, Beethoven, Dvorak, Ravel, Puccini, Mendelssohn. Un seul auteur contemporain, Richard Dubugnon, a composé une œuvre à la demande du quatuor. ressemble à un grand saxo.

La spécificité des « Anches Hantées » est d'imaginer sans cesse et de passer du classique à des créations audacieuses : de Mozart à Trenet, du Menuet au Funk.

Pour conclure, les musiciens ont partagé, autour du « pot de l'amitié », leur histoire avec humour et passion en proposant à la vente leurs CD et un livre audio de contes pour enfants.

À VOS AGENDAS

**Très important** : samedi 3 février 2018 à 10h30, Assemblée Générale de l'association (salle des associations de Chapet). Nous aborderons le sujet crucial du devenir des Musicales de Chapet.

Toutes les personnes qui souhaitent s'investir pour leur maintien sont invitées à y participer.

**Prochain concert** : (au printemps, date à préciser) Quatuor de cordes GAÏA

*Le Bureau*



**L'accueil de loisirs IFAC YVELINES**

**Carnet rose à l'accueil**

**Charlène Directrice-Adjointe de l'accueil a donné naissance à "Lilou " le 25 Novembre 2017.**

Depuis la rentrée l'équipe de l'accueil a choisi le thème « Nature et Plantations ».

Des ateliers fresques, illustrations, théâtre d'ombres ont été réalisés par les enfants et des petits apprentis jardiniers ont mis en place des plantations devant l'accueil.

Petits et grands jeux ainsi que des sorties - patinoire, royal kids et spectacle musical à la médiathèque des Mureaux, cinéma - ont été proposés aux enfants.

Nous vous attendons encore nombreux aux manifestations organisées par l'accueil :

**le 24 Mars    Carnaval**  
**le 7 Avril    Chasse aux œufs**  
**le 9 juin     Fête des enfants**

Cette année l'accueil de loisirs participera au festival « marionnettes en seine » avec le spectacle « **A petits pas bleus** » de la Compagnie **PIPA SOL**.

Le spectacle sera proposé gratuitement aux petits Chapétois de 18 mois à 5 ans le **7 mars 2018** à **10h au foyer** ( le nombre de places étant limité réservation obligatoire auprès de l'accueil).

**Attention le mail de l'accueil a changé !**

Vous pouvez désormais nous joindre à [adl.chapet@utidf.ifac.asso.fr](mailto:adl.chapet@utidf.ifac.asso.fr)

*L'équipe de l'accueil*

*Lire à Chapet*



Bonjour à tous,

Nous espérons que nos choix de lecture vous auront satisfaits, évadés, captivés....

Grâce à l'apéro littéraire, qui se déroule tous les trimestres, le vendredi soir, nous serons toujours à votre écoute pour 2018.

Nouveautés :

Ken FOLLET : Une colonne de feu  
C. SIGNOL : La vie en son royaume  
J. BOURDIN : Le choix des autres  
A. MOYES : Après toi  
D. BROWN : Origines  
M. BUSSI : On la trouvait plutôt jolie

Enfants et adolescents :

Stilton : Le voyage dans le temps  
Astérix et la transitalique

L'assemblée générale se déroulera le samedi 20 janvier 2018 à 10h30 à la salle des associations sous la mairie. Elle sera suivie d'un apéritif.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

*Le Bureau*

### **Quand Noël s'invite en avance...**

Laure, Sabrina et Stéphanie de Chapet'ille avaient vraiment pensé à tout ce vendredi 15 décembre pour que le début de soirée ressemble à un joli conte de Noël.

Dès la sortie des classes, l'heure des vacances ayant sonné, les enfants du village ont pu assister à un spectacle « Le secret de la lanterne magique » de Benoît Rosemont.

Le foyer rural, décoré et brillant de mille feux pour l'occasion, était plein à craquer. Les yeux des enfants, émerveillés durant le spectacle, se sont encore davantage agrandis lorsque le Père Noël en personne est venu leur distribuer des bonbons.

Courageux, malgré son grand âge, il a ensuite bravé le froid pour entamer sa traditionnelle promenade en carriole dans les rues du village.

Hélas pauvre Père Noël...tu t'es senti bien seul car trop peu de Chapétois t'ont suivi dans ton périple.

Ces gourmands, petits et grands, ont préféré succomber aux odeurs sucrées du goûter qui les attendait sous le préau de l'école.

Ainsi, se sont-ils rués sur le buffet débordant de crêpes au chocolat, au sucre ou à la confiture ; bonbons ; chocolat fumant ; fruits à tremper dans la fondue au chocolat ; gâteaux divers...

Ce fut pour beaucoup l'occasion de se retrouver et de partager un moment un peu spécial au son des chants de Noël et des cris de joie et des rires des enfants.

Alors merci à vous trois Mesdames les fées de Chapet'ille , merci à Eric et Jean-Luc pour leur soutien logistique sans lequel rien ne serait possible, merci à celles et ceux qui en donnant de leur temps et de leur bonne humeur ont rendu possible cette petite parenthèse festive.

Enfin, merci au Père Noël d'être venu nous voir !

### **Du « Comité des Fêtes » à CHAPET'ille : Bilan 2017**

L'année 2017 a été, pour le Comité des fêtes, l'année du renouveau. Son bureau a été entièrement renouvelé au printemps et les statuts de l'association modifiés. Pour marquer le changement, il a été rebaptisé Chapet'ille.

“Chapet'ille” pour donner encore un peu plus de vie à notre village, rassembler toutes les générations de chapétois autour de moments festifs ou culturels et faire *pétiller* les yeux de nos enfants ! Tels sont les objectifs de la nouvelle équipe 100 % féminine.

Comme toute nouvelle équipe, nous avons eu besoin de nous apprivoiser puis nous organiser pour enfin nous mettre à la tâche. Cela n'a pas toujours été simple, mais nous sommes fières d'avoir relevé le défi, de faire perdurer des événements devenus des traditions chapétoises et d'y apporter quelques nouveautés. Ainsi nous nous sommes réunis pour :

- Le pique-nique de fin d'année (30 juin) : une poignée de participants dans une ambiance bon enfant ;
- la brocante (17 septembre) : 63 exposants, plus de 210 hot-dogs savourés ;
- le cross (15 octobre) : 643 km cumulés parcourus ;
- Halloween (31 octobre) : un foyer rempli de petits monstres ;
- le Salon d'Automne (organisé conjointement avec la mairie les 18 et 19 novembre) : avec pour la première fois la présence d'une invitée d'honneur ;
- Noël des enfants (15 décembre) : un conte magique et humoristique, la visite du Père Noël et un goûter chaleureux.

Nous n'avons pas pu concrétiser tous les projets qui nous trottent dans la tête mais ce n'est que partie remise. Les retours positifs et remerciements des participants suite aux événements nous encouragent à "innover" et à vous offrir encore plus de moments conviviaux. 2018 sera peut-être l'année de l'innovation ?

2018, parlons-en ! Au moment de la rédaction de cet article le programme des événements n'est pas encore arrêté. Et pour cause, afin de rassembler un maximum d'entre vous, nous souhaitons connaître vos attentes. Pour nous faire part de vos suggestions sur les projets futurs de l'association, nous vous donnons RDV le 14 janvier autour d'une galette des rois au restaurant « Ô copains d'abord ». Ce sera également l'occasion pour celles et ceux qui souhaitent rejoindre l'équipe [aujourd'hui trop réduite pour fonctionner sereinement] d'échanger sur les différentes manières d'aider et de pérenniser l'association. Vous pouvez également nous contacter directement et quand vous le souhaitez (coordonnées ci-dessous).

En fin, nous tenons à remercier les bénévoles sans qui les manifestations ne pourraient avoir lieu. Nous remercions également les élus et les employés des services techniques et administratifs de la commune qui nous ont toujours soutenus et qui donnent de leur temps lors de la préparation des événements.

Nous vous souhaitons une pétillante année 2018 !

Pour suivre notre actualité : Page FB « Chapet'ille » ou [www.fetesdechapel.fr](http://www.fetesdechapel.fr)

Pour nous contacter : [chapelille@gmail.com](mailto:chapelille@gmail.com)

Pour le courrier : même adresse que la mairie (ou BAL ou bannette à l'accueil)



*Laure, Stéphanie et Sabrina*



# Recensement de la population



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**RECENSEMENT**  
de la population

Répondez sur internet,  
c'est encore plus simple  
le-recensement-et-moi.fr  
Du 18 janvier au 17 février 2018

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Insee & votre commune

PHOTOFESTIVAL 2018

n° Impression : 198

## Confidentiel et obligatoire

Des agents recenseurs Chapetois vont se présenter à votre domicile durant la période du recensement, merci de leur réserver un bon accueil.



Mme Véronique ZIMMER



Mme Martine ORZA



M. Benjamin ORZA



Mme Jennifer CONGIU

## AGENDA

**Du 18 janvier au 17 février**

**16 janvier à 14h**

**20 janvier à 10h30**

**3 février à 10h30**

**Recensement de la population**

**Assemblée Générale Le Temps Libre - la Renardière**

**Assemblée Générale Lire à Chapet - salle associations**

**Assemblée Générale Les Musicales - salle associations**

Le Chapetois - janvier 2018 - Mairie de Chapet. Directeur de publication Jean-Louis FRAN CART  
Rédaction Magalie CHALOYARD et la commission Communication, Michel SERGENT, Elodie MAULEON,  
le Conseil Municipal, les Associations.